

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

Tenue le mardi 26 mars 2024,
Siège social (Timmins) et vidéoconférence « Teams »

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

Le président déclare la séance du 26 mars 2024 ouverte à 19 h 02 et procède à l'appel nominal.

Sont présents :

MEMBRES ÉLUS DU CONSEIL	
Président	Roger Grégoire
Vice-président	Gilles Audet
Conseillères et conseillers scolaires	Denis Bélanger (vidéo) Normand Bolduc (vidéo) Langis H. Dion Lynn Génier-Ouellette Léon Grégoire Daniel Grzela Michelle Mailloux
Élève conseiller	Miguel Breau (vidéo)
MEMBRES DE L'ADMINISTRATION	
Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier	Jérémie Lepage
Agentes de supervision	Lynn Grégoire Angèle Rivard Daphne Wallbridge
Directrice du Service des ressources humaines et de la paie	Michelle Dubeau
Directeur du Service informatique	Richard Fecteau
Directeur des Services financiers	Mario Fillion
Directrice du Service des immobilisations	Karine Lafrenière
Secrétaire de séance	Kimberley Salonen-Robichaud

Est absente :

Conseillère scolaire	Chantal Couture Rancourt
-----------------------------	--------------------------

2. PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Des intentions de prière sont partagées pour Mirabelle Picotte.

La prière, en chanson, réalisée par la classe de 3^e année de l'École catholique Jacques-Cartier (Kapuskasings) est diffusée.

Le président nous demande de réfléchir au territoire sur lequel nous nous retrouvons et partage la reconnaissance du territoire de la classe de maternelle/jardin de Madame Anne Smith, École catholique Nouveau-Regard (Cochrane).

3. HONNEURS ET MÉRITES

Sans objet.

4. AUDITIONS DE CONTRIBUABLES ET DE DÉLÉGATIONS

Sans objet.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOTION 1, RÉOLUTION 24-76

Proposée par : N. Bolduc

Appuyée par : M. Mailloux

QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières du 26 mars 2024.

Adoptée

6. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est soulevée sur un des sujets au présent ordre du jour.

7. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

7.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 février 2024

MOTION 2, RÉOLUTION 24-77

Proposée par : L. Génier-Ouellette
Appuyée par : D. Grzela

QUE soit adopté tel que proposé le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières du 27 février 2024.

Adoptée

8. QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Des notes seront présentées sous l'item 12 – Communication et appui en suivi aux réunions du 24 octobre 2023 sur les honoraires des membres élus et du 30 janvier 2024 sur la demande de changement de zonage et sur la qualité des services en français fournis par le ministère du Travail.

En suivi à la réunion du 27 février 2024, les calendriers scolaires 2024-2025 ont été soumis au MEO pour approbation.

9. ÉTUDE DES POLITIQUES

9.1 Politique 1.9 – Participation des élèves conseillers : Démission de l'élève conseillère Léa Lemay

MOTION 3, RÉOLUTION 24-78

Proposée par : L. Grégoire
Appuyée par : G. Audet

QUE soit reçu le rapport CSCDGR/23-24/19 portant sur la démission de l'élève conseillère, tel que présenté à la séance ordinaire du CSCDGR du 26 mars 2024.

Adoptée

MOTION 4, RÉOLUTION 24-79

Proposée par : L. H. Dion
Appuyée par : L. Génier-Ouellette

QUE soit reçue la démission, en date du 25 février 2024, de Léa Lemay à titre d'élève conseillère du CSCDGR, tel que présenté à la séance ordinaire du CSCDGR du 26 mars 2024.

Adoptée

9.2 Politique 1.0 – Métapolitique / Politique 3.0 – Contraintes globales à la direction de l'éducation et secrétaire : Refonte des politiques administratives

En janvier 2024, le Conseil a fixé des résultats à la direction de l'éducation pour l'année scolaire 2023-2024, incluant la refonte des politiques administratives. La politique administrative 2108 – Assurance accident pour les élèves est caduque et doit être abrogée, conformément au Règlement de procédure.

Les parents reçoivent, chaque année, de la correspondance sur l'assurance accident pour les élèves et l'information se retrouve sur le site Web du Conseil.

MOTION 5, RÉOLUTION 24-80

Proposée par : G. Audet
Appuyée par : M. Mailloux

QUE soit reçu le rapport CSCDGR/23-24/20 portant sur la refonte des politiques administratives, tel que présenté à la séance ordinaire du CSCDGR du 26 mars 2024.

Adoptée

MOTION 6, RÉOLUTION 24-81

Proposée par : L. Grégoire
Appuyée par : D. Bélanger

QUE soit abrogée la politique administrative 2108 – Assurance accident pour les élèves.

Adoptée

9.3 Politique 3.8 – Communication et appui : Terrain de baseball à l'École secondaire catholique Thériault (Timmins) - Entente avec la Ville de Timmins

La Ville de Timmins souhaite réactiver un projet visant à convertir le terrain de baseball Fred Salvador en un parc pour des concerts ou événements. Pour ce faire, la Ville explore la possibilité d'établir un partenariat avec le CSCDGR pour accéder au terrain de baseball de l'École secondaire catholique Thériault en dehors des heures de classe. En échange, la Ville effectuerait des réparations et des améliorations au terrain, sous réserve de l'approbation du Service des immobilisations. Une entente devra être conclue pour protéger les intérêts du CSCDGR.

MOTION 7, RÉOLUTION 24-82

Proposée par : N. Bolduc
Appuyée par : D. Bélanger

QUE soit reçu le rapport ADM/23-24/06 portant sur le terrain de baseball à l'École secondaire catholique Thériault (Timmins) tel que présenté à la séance ordinaire du CSCDGR du 26 mars 2024.

Adoptée

9.4 Politique 1.2 – Modèle de gouvernance : Retraite des membres élus 2024

La politique de gouvernance 1.2 souligne l'importance de la formation continue des membres élus. Le directeur de l'éducation explore la possibilité de tenir une retraite avec les membres élus au printemps. Un sondage sera acheminé sous peu pour connaître la disponibilité des membres.

MOTION 8, RÉOLUTION 24-83

Proposée par : G. Audet

Appuyée par : L. Génier-Ouellette

QUE soit reçu le rapport CSCDGR/23-24/22 portant sur une retraite des membres élus, tel que présenté à la séance ordinaire du CSCDGR du 26 mars 2024.

Adoptée

10. RAPPORTS DES COMITÉS

10.1 Comité consultatif de l'enfance en difficulté du 5 mars 2024

Le directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier fait état des discussions tenues lors de la séance du CCED du 5 mars 2024.

MOTION 9, RÉOLUTION 24-84

Proposée par : M. Mailloux

Appuyée par : N. Bolduc

QUE soit reçu le rapport des travaux et recommandations de la réunion du Comité consultatif sur l'enfance en difficulté du 5 mars 2024.

Adoptée

10.2 Rapport du Comité plénier à huis clos du 26 mars 2024

Le rapport du Comité plénier sera présenté à la suite de la conclusion de l'étude de l'ordre du jour à huis clos.

11. MONITORING

11.1 Politique 3.2 – Situation et activités financières

Le rapport de monitoring vise à évaluer la conformité de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier par rapport à la politique 3.2 – Situation et activités financières pour la période de 1er décembre 2023 au 29 février 2024. Le rapport démontre une conformité globale de la direction de l'éducation à cette politique.

MOTION 10, RÉOLUTION 24-85

Proposée par : N. Bolduc
Appuyée par : D. Grzela

QUE soit reçu tel que présenté le rapport de monitoring CSCDGR/23-24/09 portant la politique 3.2 – Situation et activités financières, pour la période du 1er décembre 2023 au 29 février 2024.

Adoptée

12. COMMUNICATION ET APPUI

12.1 Inauguration d'une salle d'inclusion à l'École catholique Nouveau Regard, Pavillon Jeunesse-Nord (Cochrane)

Le CSCDGR est fier d'avoir inauguré sa toute première salle d'inclusion à l'École catholique Nouveau Regard, Pavillon Jeunesse-Nord à Cochrane le 22 février 2024. Un événement couvert par des médias tel le journal Le Nord et Radio-Canada. Cette initiative reflète la reconnaissance, le respect et la guérison pour les élèves autochtones, leur offrant un espace où ils peuvent se reconnecter avec leur héritage, exprimer librement leur identité et se sentir valorisés au sein de leur communauté scolaire.

12.2 Données sociodémographiques du CSCDGR

Les conseils scolaires sont maintenant tenus de recenser les données démographiques de leur clientèle. Au printemps 2022, un sondage a été lancé à l'échelle de tous les conseils scolaires de langue française. Il visait les élèves de la 9^e à la 12^e année, les parents d'élèves de la maternelle à la 8^e année ainsi que le personnel. Les données recueillies seront publiées au site Web du CSCDGR. Un nouveau cycle de recensement est prévu pendant l'année scolaire 2025-2026.

12.3 Publication du Plan pour la réussite des élèves 2023-2024

Le CSCDGR a fait la mise à jour de son Plan pour la réussite des élèves 2023-2024 en y incorporant les stratégies et les initiatives que nous avons mis en place et ce, conformément à la directive du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

12.4 Changement de zonage à proximité de l'École catholique St-Jude, Porcupine - Suivi

En suivi à la note que nous vous avons présenté à la séance du 26 janvier 2024, le demandeur a retiré sa demande de changement de zonage avant que celle-ci ne soit présentée au Conseil municipal.

12.5 Honoraires des membres du Conseil élu - Suivi

En suivi à la réunion du 24 octobre 2023, nous avons effectué une vérification auprès d'autres conseils scolaires et du ministère de l'Éducation sur la façon de calculer les honoraires des membres élus. Nous confirmons que nous procédons conformément à la réglementation du MEO en matière de financement des conseils scolaires.. Les membres élus qui sont membres de comités statutaires ont droit à une indemnité de présence de 50 \$. De plus, les membres élus pour qui la distance séparant le lieu de résidence de celui de la réunion dépasse 200 kilomètres, ont droit à une indemnité de 50 \$ pour chaque déplacement. Dorénavant, le bureau de la direction de l'éducation acheminera une liste mensuelle aux comptes payables afin que les indemnités soient payées aux membres éligibles. Les paiements seront rétroactifs au 1^{er} septembre 2023.

12.6 Propositions de modification visant l'obligation de présence en personne aux réunions des conseils (Règlement de l'Ontario 463/97)

Le ministère de l'Éducation propose des modifications au règlement 463/97 « Réunions électroniques et participation aux réunions », visant à remédier à l'impact des exigences de présence physique sur les conseils scolaires du Nord et des régions rurales géographiquement vastes, tout en renforçant l'accès du public aux réunions du Conseil. Le Ministère invite les intervenants à formuler des commentaires sur les modifications proposées, qui comprennent des exceptions à l'exigence de présence en personne des membres élus. Les modifications proposées exigeraient que tous les membres élus soient physiquement présents aux réunions ordinaires du conseil d'ici le 15 novembre 2026, à moins qu'une des exceptions ne s'applique.

Ceci aurait certainement un impact sur notre fonctionnement actuel qui permet plus de flexibilité avec la participation en mode électronique aux réunions ordinaires avec un minimum de 3 réunions en personne par année.

Le président invite les membres élus à aller soumettre leurs commentaires sur cette proposition.

12.7 Services en français – Ministère du Travail, de l’Immigration et du Développement des compétences francophones : Suivi

En suivi à la note présentée à la séance du 18 janvier 2024, nous avons eu des échanges avec notre personne contact au ministère du Travail. Dorénavant, nous n’aurons plus besoin de demander les rapports en français puisque ce sera un automatisme et nous les recevrons dans un délai de 5 jours.

12.8 Ministère de l’Éducation : Règlement relatif aux évaluations du rendement de la direction de l’éducation

Le 5 mars 2024, les conseils scolaires ont reçu une note du ministère de l’Éducation portant sur les réformes réglementaires et de politiques à l’appui de la Loi de 2023 sur l’amélioration des écoles et du rendement des élèves. La note traite entre autres de l’évaluation du rendement des directeurs de l’éducation.

Des changements à la politique de gouvernance 2.2 sur l’évaluation du rendement de la direction de l’éducation et au cadre d’évaluation sont à prévoir.

Une formation à l’intention des directions de l’éducation et des membres élus sera offerte par l’entremise de la plateforme ZOOM les 17, 18 et 20 avril 2024. L’invitation sera acheminée aux membres élus.

12.9 Communications

Les sommaires des couvertures médiatiques, des commandites et des communications acheminées au cours du dernier mois, sont déposés.

12.10 Rapport d’activités de la présidence

Le rapport d’activités de la présidence, pour la période du 28 février au 26 mars 2024, est déposé.

12.11 Rapport d’activités de la direction de l’éducation et secrétaire-trésorière

Le rapport d’activités de la direction de l’éducation et secrétaire-trésorière, pour la période du 28 février au 26 mars 2024, est déposé.

12.12 Rapport d’activités de l’élève conseiller

Le rapport d’activités de l’élève conseiller, pour mars 2024, est déposé.

12.13 Plan de travail annuel 2023-2024

Le plan de travail annuel 2023-2024 mis à jour est présenté.

MOTION 11, RÉOLUTION 24-86

Proposée par : L. Génier-Ouellette

Appuyée par : G. Audet

QUE soient reçus les items sous « Communication et appui » tels que présentés à la séance ordinaire du 26 mars 2024 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières.

Adoptée

13. AGENDA AUTOMATIQUE

Sans objet.

14. AUTO-ÉVALUATION

14.1 Résultat de l'auto-évaluation de la séance du Conseil élu du 27 février 2024

Le résultat de l'auto-évaluation de la séance du Conseil élu du 27 février 2024, est déposé.

14.2 Question pour l'auto-évaluation de la séance du 26 mars 2024 : Est-ce que j'ai contribué à favoriser une culture de transparence, de responsabilité et de comportement éthique à la table du Conseil élu?

Le président invite les membres élus à compléter le formulaire d'auto-évaluation. Le résultat sera partagé à la séance d'avril 2024.

À 20 h 14, la recommandation suivante est formulée :

MOTION 12, RÉOLUTION 24-87

Proposé par : M. Mailloux

Appuyé par : L. Grégoire

QUE soient suspendues les délibérations de la séance publique afin de finaliser l'étude des sujets à l'ordre du jour de la séance siégeant en comité plénier à huis clos.

Adoptée

À 20 h 29, les membres reprennent l'étude des sujets à l'ordre du jour de la séance publique.

10. RAPPORTS DES COMITÉS (suite)

10.2 Rapport du Comité plénier à huis clos du 26 mars 2024

Le président fait état des discussions tenues lors de la séance du 26 mars 2024.

Réception du rapport

MOTION 13, RÉOLUTION 24-88

Proposée par : N. Bolduc

Appuyée par : L. Grégoire

QUE soit reçu le rapport des travaux et les recommandations du Comité plénier à huis clos du CSCDGR du 26 mars 2024.

Adoptée

La recommandation découlant de la séance ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos se décline ainsi :

Ratification du protocole d'entente sur les questions centrales avec l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)

G. Audet, L. Génier-Ouellette et D. Grzela ont déclaré un conflit d'intérêts sur la motion 14 lors du huis clos.

MOTION 14, RÉOLUTION 24-89

Proposée par : D. Bélanger

Appuyée par : N. Bolduc

QUE les recommandations portant sur la ratification du protocole d'entente sur les questions centrales avec l'Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens (AEFO) soient adoptées telles que présentées lors de la séance ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du CSCDGR du 26 mars 2024 et divulguées en temps jugé opportun.

Adoptée

Ratification du protocole d'entente sur les questions locales avec la Fédération des enseignants et des enseignantes du secondaire de l'Ontario (FEESO)

MOTION 15, RÉOLUTION 24-90

Proposée par : D. Bélanger
Appuyée par : N. Bolduc

QUE les recommandations portant sur la ratification du protocole d'entente sur les questions locales avec la Fédération des enseignants et des enseignantes du secondaire de l'Ontario (FEESO) soient adoptées telles que présentées lors de la séance ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du CSCDGR du 26 mars 2024 et divulguées en temps jugé opportun.

Adoptée

Dotation de l'année scolaire 2024-2025

MOTION 16, RÉOLUTION 24-91

Proposée par : L. Génier-Ouellette
Appuyée par : M. Mailloux

QUE soit approuvée, conditionnellement au financement du MÉO, une dotation de 37,00 ETP pour le personnel à la direction et direction adjointe pour l'année scolaire 2024-2025 tel que présenté à la séance ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du 26 mars 2024.

Adoptée

MOTION 17, RÉOLUTION 24-92

Proposée par : M. Mailloux
Appuyée par : D. Grzela

QUE soit approuvée, conditionnellement au financement du MÉO, une dotation de 45,50 ETP pour le personnel d'appui (secrétaires d'écoles) pour l'année scolaire 2024-2025 tel que présenté à la séance ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du 26 mars 2024.

Adoptée

MOTION 18, RÉOLUTION 24-93

Proposée par : L. H. Dion
Appuyée par : N. Bolduc

QUE soit approuvée, conditionnellement au financement du MÉO, une dotation de 241,34 ETP pour le personnel des services à l'élève (EED) pour l'année scolaire 2024-2025 tel que présenté à la séance ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du 26 mars 2024.

Adoptée

MOTION 19, RÉOLUTION 24-94

Proposée par : D. Bélanger
Appuyée par : G. Audet

QUE soit approuvée, conditionnellement au financement du MÉO, une dotation de 17,25 ETP pour le personnel en santé mentale pour l'année scolaire 2024-2025 tel que présenté à la séance ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du 26 mars 2024.

Adoptée

Projet de rénovations intérieures et extérieures à l'École catholique Ste-Croix, Haileybury (appel d'offres)

MOTION 20, RÉOLUTION 24-95

Proposée par : L. Génier-Ouellette
Appuyée par : D. Grzela

QUE soit accordé le contrat à la compagnie CGV Builders Inc de Cochrane pour le projet de rénovations intérieures et extérieures à l'École catholique Ste-Croix, Haileybury, au montant de 789 600 \$, excluant la T.V.H., tel que contenu au rapport ADM/23-24/05, présenté à la séance ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du CSCDGR du 26 mars 2024.

Adoptée

Plan d'action pour la réussite en mathématiques pour l'année scolaire 2023-2024

MOTION 21, RÉOLUTION 24-96

Proposée par : L. H. Dion
Appuyée par : D. Bélanger

QUE soit validé le plan d'action pour la réussite en mathématiques pour l'année scolaire 2023-2024, tel que présenté à la séance ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du CSCDGR du 26 mars 2024.

Adoptée

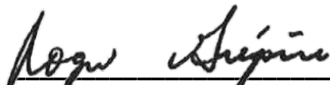
15. LEVÉE DE LA SÉANCE

MOTION 22, RÉOLUTION 24-97


Proposée par : G. Audet
Appuyée par : D. Grzela

QUE la séance ordinaire du CSCDGR du 26 mars 2024 soit levée à 20 h 33.

Adoptée



Roger Grégoire, président



Jérémie Lepage, directeur de l'éducation et
secrétaire-trésorier

***Procès-verbal adopté par voie de la résolution 24-99 lors de la séance ordinaire
du CSCDGR du 23 avril 2024.***